

Pierre-Yves Laffont (dir.)

## L'Armorial de Guillaume Revel Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle

Alpara

---

# Saint-Germain-Laval

Emmanuel De Boos et Chantal Delomier

---

DOI : 10.4000/books.alpara.2932

Éditeur : Alpara

Lieu d'édition : Lyon

Année d'édition : 2011

Date de mise en ligne : 24 mars 2017

Collection : DARA

EAN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

BOOS, Emmanuel De ; DELOMIER, Chantal. *Saint-Germain-Laval* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv<sup>e</sup> siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2932>>. ISBN : 9782916125527. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.2932>.

---

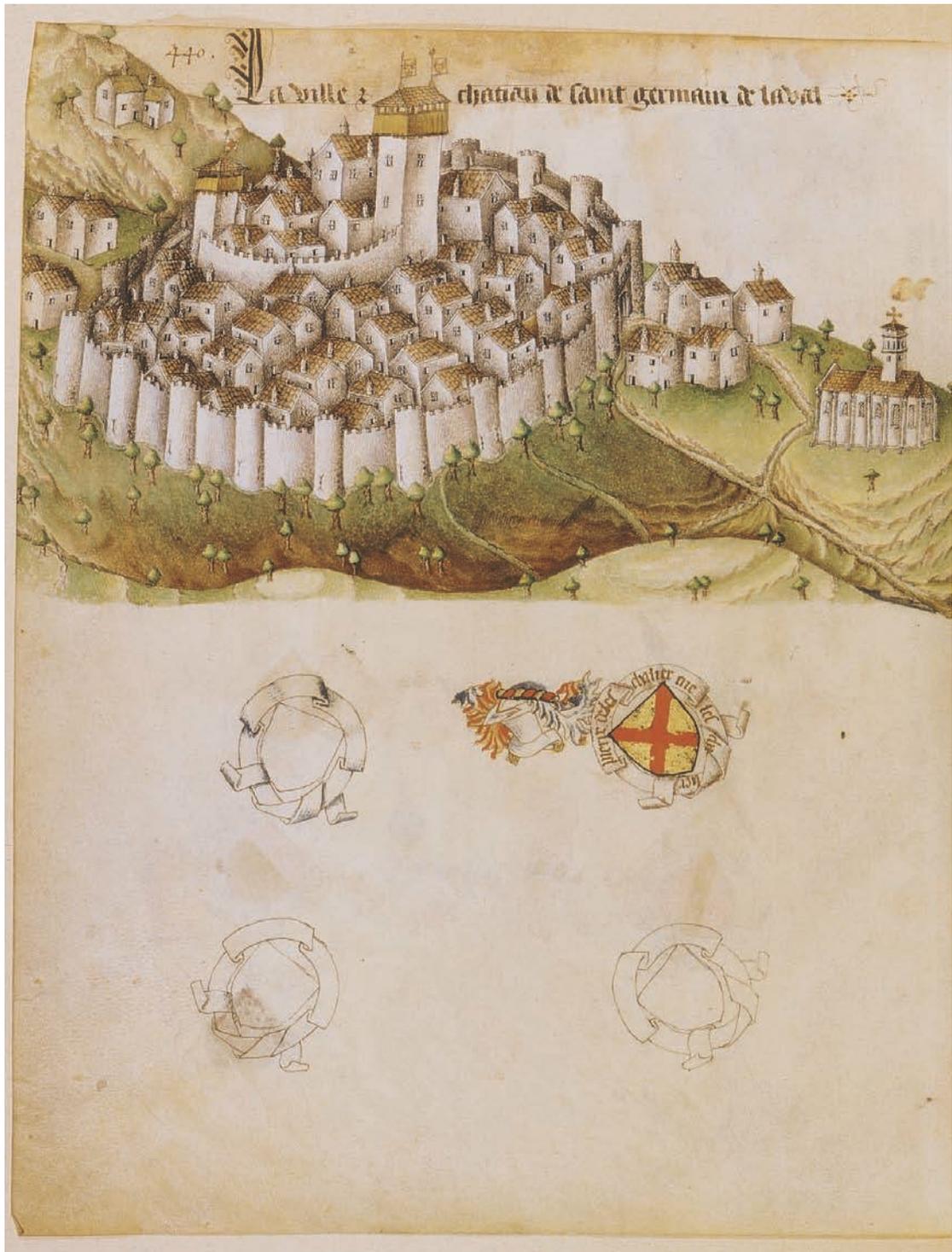


Fig. 50 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 440) : la ville et chateau de Saint Germain de Laval.

440

### La ville et chatiau de Saint Germain de Laval

Département : Loire ; canton : Saint-Germain-Laval ; commune : Saint-Germain-Laval

#### Le contexte archéologique et l'apport des sources écrites

Dans un contexte d'occupation antique attestée mais diffuse, un premier noyau d'habitat groupé autour de l'église Saint-Germain-le-Vieux, au moins d'origine mérovingienne, a sans doute précédé le *castrum* de Saint-Germain-Laval (Lavendhomme, 1997, p. 194). Celui-ci est mentionné pour la première fois en 1183 dans une bulle du pape Lucius III confirmant à l'abbaye lyonnaise de l'Île-Barbe la possession de la chapelle castrale dédiée à la Madeleine (Mazures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe, t. I, p. 119).

Les seigneurs de Saint-Germain-Laval, quant à eux, ne sont connus que depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et dès cette époque le *castrum* de Saint-Germain est partagé de façon inégale entre deux possesseurs. La part la moins importante est alors entre les mains de la famille de Saint-Germain. Le premier personnage connu de cette famille, Artaud, concède, pour la part qu'il en avait, une charte de franchises aux habitants de la ville en 1250 (Chartes du Forez, n° 1424). Un demi-siècle plus tard, en 1302, son petit-fils, Artaud III de Saint-Germain, réalise un fructueux échange avec le comte de Forez Jean I<sup>er</sup>. Il cède à ce dernier sa part du château, ville et mandement de Saint-Germain-Laval, sauf une maison tenue en fief dans le château, et il reçoit en échange le château et la seigneurie de Montrond et des parts de la seigneurie d'Essertines. Les Saint-Germain se contentent d'un prévôt pour représenter leurs intérêts. L'autre part de la coseigneurie comprend la majeure partie du château et de la ville et un châtelain y réside. Avant 1244, elle est tenue par le comte de Forez, mais à ce moment Guy V est contraint de l'abandonner en règlement d'hoirie à son cousin, Guillaume de Baffie dit le Jeune, fils de Guillaume de Baffie le Vieux et d'Éléonore de Forez, fille du comte Guy III (Chartes du Forez, n°s 903, 926). Deux ans avant Artaud de Saint-Germain, en 1248, Guillaume octroie une charte aux habitants de Saint-Germain pour la part dépendant de lui (Chartes du Forez, n° 1415). Toutefois, il meurt peu après, vers 1250, sans postérité. À la suite du décès de Guillaume de Baffie, sa part de la coseigneurie de Saint-Germain-Laval passe entre les mains de plusieurs lignages (vivarois notamment, comme les Beaudiner et les Crussol) avant d'échoir finalement entre les mains du comte de Forez Guy VII, qui la rachète en 1344 (avec divers droits sur Saint-Just-en-Chevalet) pour la somme de 5100 florins (Chartes du Forez, n° 536). Le comte, déjà possesseur depuis 1302 de la part des Saint-Germain, réalise ainsi l'unité du fief et en devient l'unique seigneur. Saint-Germain suit dès lors le sort du comté de Forez.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, les habitants de Saint-Germain tirent leurs ressources des foires, de la vigne et du pèlerinage à Notre-Dame de Laval. La ville s'étend alors largement en dehors de l'enceinte castrale en deux quartiers : le Grand faubourg au sud et le faubourg Notre-Dame à l'ouest. La ville s'est ensuite développée en direction de l'est, où la pente était moins forte, et une église – Saint-André – y est construite au XIV<sup>e</sup> siècle. Étienne Fournial estime à 2500 le nombre des habitants de la ville au début de ce siècle et un terrier daté de 1351 (ADL, B 2230) montre la ville alors entièrement bâtie et « le château protégé par une enceinte de 300 m de long et percé de deux portes : au sud-est la Grande porte ou Porte de la Barre, au nord-ouest, la Poterne, proche de la chapelle de la Madeleine » (Fournial, 1967, p. 72). Des comptes mentionnent, entre 1389 et 1390, de nombreux travaux exécutés pour le renforcement des défenses du château et du bourg castral : reconstruction (partielle ou totale ?) d'un nouveau donjon (ADL, B 2064, f° 19, 29, 30 v°), remise en état de l'enceinte, bouchage de « la Petite porte » (ADL, B 2230) ou « Porte de la chapelle » (ADL, B 2064), creusement et approfondissement de fossés, ou encore démolition de plusieurs maisons. De nombreuses mentions dans des terriers à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle nous donnent des indications sur

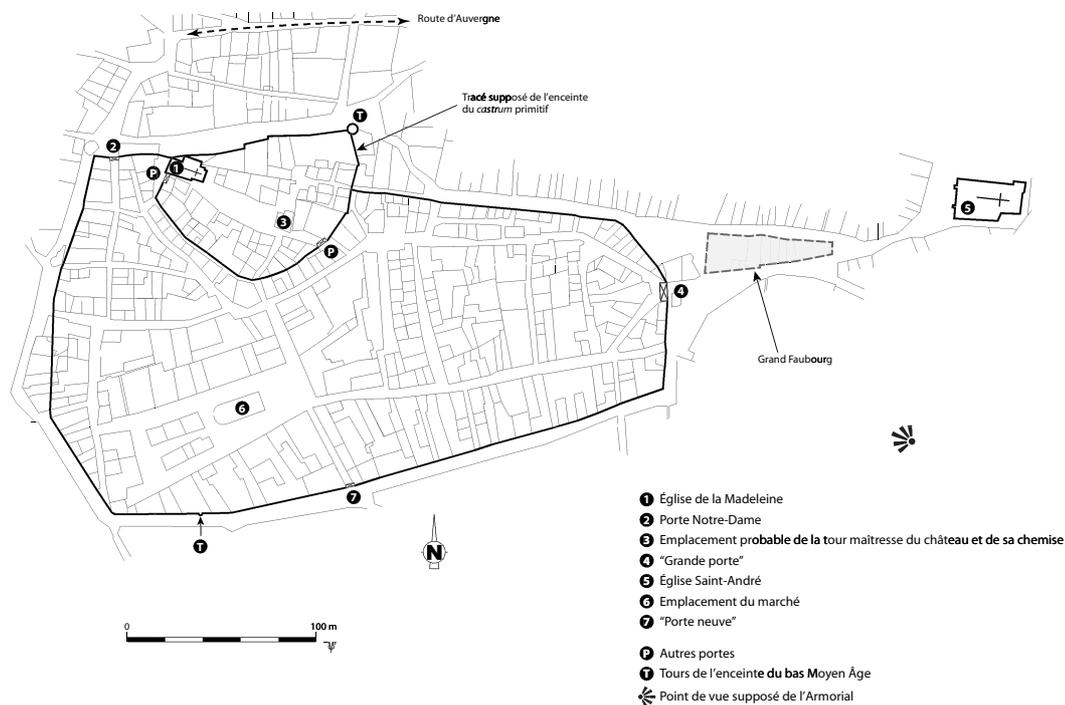


Fig. 51 - Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

la topographie urbaine du site. Ainsi, entre 1388 et 1400, Jodard, sergent de Saint-Germain-Laval, reconnaît devoir des cens au comte pour sa maison sise *infra portam dicti castrum juxta murum vinteni et torcular domini castrum et supra carrieriam publicam* ; comme d'autres tenanciers pour une maison *juxta vallata sive fossata castrum dicti loci* ou encore pour une maison *supra aulam domini comitis Forensi vocata de Gaudemar* (ADL, B 2064). Entre 1461 et 1468, des tenanciers reconnaissent devoir des cens au duc de Bourbon sur un cellier situé *juxta turrim de La Pipière*, sur une maison située *ante barrieram castrum Sancti Germani*, ou encore sur une autre maison sise *juxta portam novam dicti castrum ex vento* (ADL, B 2066).

Il ne semble pas que l'on ait vu la nécessité d'entourer les faubourgs d'une enceinte avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Toutefois, à la suite de l'occupation de la ville par des routiers au service du dauphin, le futur Louis XI, dans le contexte de la Praguerie, les consuls de la ville obtiennent en 1441 du duc de Bourbon Charles I<sup>er</sup> l'autorisation d'entreprendre une nouvelle enceinte. Cependant, malgré l'appui financier du duc, les travaux avancent lentement et le duc Jean I<sup>er</sup> est obligé de faire lever un impôt sur la population de la chàtellenie et de réorganiser le chantier. Toutefois, vers 1485, le nouveau rempart est achevé (De Boos, 1998, p. 455-456).

En 1527, Saint-Germain-Laval est une des possessions du connétable de Bourbon confisquées par arrêt du Parlement de Paris et remises en apanage à Louise de Savoie. Le château est ensuite légué à François I<sup>er</sup> en 1530, pour être finalement rasé en 1590 sur les ordres du consulat lyonnais. Au XVII<sup>e</sup> siècle, trois arrêts du Conseil prescrivent des visites « des châteaux, maisons, fermes, moulins, halles, palais, auditoires, conciergeries, étangs et autres bâtiments ». En 1667, le site relève du petit nombre de « châteaux qui conservent des locaux utilisables ». Il est ainsi décrit : ... *nous estant portés a l'endroit le plus élevé de ladite ville de Saint Germain, nous y avons trouvé une enceinte quarrée de haultes murailles de soixante piedz de largeur a chaque face, dont le costé du portail est presque tout demoly et en ruine, ne restant mesme que cinq ou six pierres dudict portail, dans laquelle enceinte l'on nos a dit avoir esté autrefois le chasteau de ladite ville appartenant a sa Majesté et, y estant entré, nous avons vu a main gauche une petite chambre basse et voltee, a rez de chaulcee sinon du costé d'un petit jardin ou elle est enterree de la haulteur de quatre a cinq piedz, ladite chambre longue de douze piedz et large de huict, n'ayant aultre jour que par une petite ouverture quy est dans la porte, etant beaucoup humide et toute la muraille mouillée du costé du jardin, servant ladite voute de chambre criminelle et estant ainsi appelée au derrier de laquelle est une autre voute de pareille longueur et larjeur quy n'a aultre ouverture, entrée ny jour que par un trou grillé de fer au halt de ladite voute. En face du portail dudit chasteau est une petite chambre basse a rez de chaulcee du costé de la cour et*



Fig. 52 - Vestiges de l'ancien château et de sa tour maîtresse. L'ensemble est extrêmement hétérogène et montre de très nombreux remaniements, parfois récents (comme le crénelage).



Fig. 53 - Tour de flanquement (fin XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle ?) sur le tracé de l'enceinte primitive du castrum, au nord-est de celle-ci, en surplomb de la rue Neuve.

enterree des autres costes de la profondeur de cinq ou six piedz, n'ayant aucun jour que par un petit trou à la porte, que l'on nous dit estre la prison civile, (...), menacant ruine, au dessus de laquelle prison est la chambre du concierge (...) en mauvais estat. A costé de la chambre du concierge, est une salle servant d'auditoire pour l'exercice de la justice longue de quarante cinq piedz sur dix huit de large quy menace ruyne de toutes part (...) et mesme toute la face du costé du portail du chasteau entièrement desmolie du haut en bas (...) en dessous de laquelle salle il y a un appartement bas a rez de chaulcée entrouvert de tout costé et menacant ruine... (cité dans Viillard, 1992, p. 39-40). Une autre visite, effectuée en mars 1685, donne l'état de la seigneurie pour Jacques de la Chaise d'Aix, nouveau seigneur de Saint-Germain (ADL, B 2202). On relève, à côté du donjon, la maison ou salle Godemar, puis le pressoir et le cellier du comte : l'auditoire est une vaste salle de 20 m par 16 m, dont l'accès se fait, ainsi qu'aux greniers qui la surmontent, par une tourelle d'escalier surmontée par une horloge abritée par un petit dôme. À la suite, sont les prisons civiles et criminelles.

### La représentation de l'Armorial, les vestiges archéologiques et le parcellaire

Le dessinateur a représenté le site de Saint-Germain vu en direction du nord depuis la pente opposée de la vallée de l'Aix, dont la ligne, semée de quelques arbres, occupe le premier plan. Afin de représenter l'église Saint-André, à droite, il a été forcé de comprimer la forme de la ville, qui affecte celle d'un ovale allongé, plus large à l'ouest et plus long à l'est ; le château, au nord, forme sur le rempart une saillie qui n'apparaît pas ici.

Le château est le noyau de la ville : il est constitué d'une simple enceinte ovoïde, non flanquée, mais défendue aux deux extrémités par deux tours maîtresses quadrangulaires, de hauteur inégale, reflet de la partition ancienne de la seigneurie. À l'origine, ces deux tours étaient construites sur le même modèle, mais au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, tout en conservant la construction primitive, la surface du donjon principal, ancienne possession des Baffie, a été doublée et sa hauteur augmentée. Au XV<sup>e</sup> siècle, il est surmonté d'une galerie de bois servant de hord et d'un toit à quatre pentes. Il ne reste aujourd'hui que peu de chose des ajouts du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que la tour primitive, construite en petits moellons de lave, avec des chaînages d'angle appareillés en granit, est bien conservée sur plusieurs mètres de hauteur (fig. 52). Les murs du XIV<sup>e</sup> siècle, moins épais, sont bâtis en moyen appareil de granit et de lave et les entourages des ouvertures qui subsistent sont appareillés avec soin. Le hideux crénelage actuel date du XX<sup>e</sup> siècle, ainsi que le château d'eau voisin. Le donjon principal est celui qui, attaché à la part des Baffie sur Saint-Germain, est racheté par le comte Guy VII à leurs héritiers en 1344 et il est raisonnable d'attribuer à ce comte la réalisation de son agrandissement, qui affirmait ainsi sa prise de possession de l'ensemble de la seigneurie. Le grand donjon est joint par une simple courtine crénelée au second donjon, qui est jusqu'en 1302 celui des Saint-Germain. Il est, comme l'autre, surmonté d'un hord et couvert d'un toit à faible pente. Au XVII<sup>e</sup> siècle, cette tour a été transformée en clocher pour l'église de la Madeleine, ancienne chapelle castrale presque entièrement reconstruite à cette époque et encore



Fig. 54 - Clocher de la chapelle de la Madeleine. Celle-ci est aujourd'hui en grande partie d'époque moderne.



Fig. 55 - Façade occidentale de l'église Saint-André. Cet édifice, actuellement très composite, présente des éléments allant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

remaniée au cours des siècles suivants (fig. 54). À cette occasion, sa position a été déplacée vers le nord, afin que la tour-clocher puisse se trouver dans son axe. Cette tour est alors abaissée et couverte d'un vaste toit en carène ; ses ouvertures sont aussi transformées afin de les ajuster à leur nouvel usage.

Derrière le donjon des Baffie, à gauche, se trouve une grande maison éclairée sur au moins deux niveaux par des fenêtres à meneaux. Elle est occupée depuis le XIV<sup>e</sup> siècle par l'auditoire comtal, mais elle servait sans doute auparavant de logis seigneurial. Il n'en reste rien aujourd'hui. En revanche, la maison située à droite de ce même donjon est partiellement conservée. Son état actuel ne permet pas d'avancer une date précise, mais il semble que certaines parties puissent être datées du XIII<sup>e</sup> siècle. Il s'agissait de l'hôtel d'une riche famille de la bourgeoisie de Saint-Germain, les Godemar. Les autres maisons occupent sans ordre tout l'espace délimité par les enceintes. Le dessinateur a pourtant esquissé quelques rues ; la seule identifiable, toutefois, étant la rue du Four qui va du *castrum* primitif à la Grande Porte, la seule visible ici. Cette porte est surmontée d'une bretèche et encadrée de deux tours. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'enceinte de la ville compte deux autres portes : au nord-ouest la porte Notre-Dame et, au sud, la porte Neuve. Il semble que le dessinateur ait anticipé sur l'achèvement de l'enceinte, qui n'est guère terminée avant 1485 ; les travaux, pourtant, devaient être suffisamment avancés pour qu'il pût en donner une idée exacte. Les tours, rondes, sont reliées entre elles par des courtines dotées à l'intérieur d'un chemin de ronde. Ces murailles, mises à mal au cours des guerres religieuses de la fin du XVI<sup>e</sup> et du début du XVII<sup>e</sup> siècle, sont tombées peu à peu en ruines, mais on en suit encore sans peine le tracé dans les caves des maisons construites sur son emplacement. Une seule tour est encore visible au nord, en surplomb de la rue Neuve (fig. 53).

La grande enceinte du XV<sup>e</sup> siècle laisse sans défense à l'ouest, un faubourg établi en direction de l'église Notre-Dame de Laval, et, à l'est, un autre faubourg, plus important, comprenant l'église Saint-André (fig. 55). L'emplacement excentré de celle-ci avait fait l'objet d'une vive polémique au moment de son implantation au XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit d'un vaste édifice à une seule nef, couverte de voûtes sur croisées d'ogives, surmontées d'un clocher carré à deux étages, au-dessus du chœur. D'abusives restaurations lui ont fait perdre au XIX<sup>e</sup> siècle une partie de son intérêt.

Emmanuel De Boos, Chantal Delomier

Page 440

LA VILLE ET CHATIAU DE SAINT GERMAIN DE LAVAL

Étude héraldique

*792. Pierre de Leschalier crie Leschalier  
d'or au sautoir de gueules.*

Pierre de Leschalier, écuyer, seigneur de Vernaille, il en rendit hommage en 1441.

• Bétencourt, 1867, t. III, p. 37 ; Gras, 1874, p. 102

Trois écus vides.

Emmanuel De Boos